

ATTESTATION COMPLÉMENTAIRE DE PRODUCTION EN CRÈME

MONTE 2019

Vous possédez un étalon Quarter-Horse approuvé en Crème :

Un carnet de saillie n'est pas nécessaire pour que votre étalon produise dans son Stud-Book et aucun suivi sanitaire n'est demandé. Cependant, pour produire en Crème, vous devez observer les règles sanitaires exigées par ce stud-book. Ainsi, **le Stud-Book Crème a choisi de rendre le dépistage artérite virale des étalons obligatoire pour être approuvé à produire dans cette race.**

Seuls les étalons effectuant le dépistage artérite virale allégé pourront donner un produit inscriptible au Stud-book Crème.

Afin de gérer au mieux l'édition des carnets de saillie et le contrôle des pièces sanitaires, nous vous demandons de nous indiquer si VOUS SOUHAITEZ OU NON PRODUIRE EN CRÈME. Sans cette information nous ne pourrions pas vous délivrer votre carnet de saillie.

Comment informer le SIRE de votre choix ?

- **Par Internet** : cochez la case correspondante lors de votre demande en ligne de carnet de saillie.
- **Par papier** : envoyez au SIRE ce formulaire complété avec votre demande de carnet de saillie.

Nom de l'étalon :

N° SIRE :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Je souhaite produire en Crème (je m'engage à fournir les pièces sanitaires relatives au dépistage artérite virale : résultat sérologique négatif OU si résultat positif, recherche virologique négative sur le sperme. Les étalons valablement vaccinés contre l'artérite virale sont dispensés de dépistage.)
Supplément de 17 €.

Je ne souhaite pas produire en Crème (l'approbation Crème sera retirée par le SIRE pour la monte 2019).

Fait le ___/___/____, à : _____

Nom :

Signature :